

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18760**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion Mention Droit Privé Spécialité Droit de la propriété intellectuelle - Droit du design Finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2 (Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Université Lumière - Lyon 2, Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 « **Droit de la propriété intellectuelle - Droit du design** » forme les étudiants aux questions juridiques liées au domaine du droit de la propriété intellectuelle comme domaine d'activité de l'entreprise ou comme fonction liée à la logistique pour toute entreprise.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat:

- conseiller, assister ou représenter les tiers en vue de l'obtention, du maintien, de l'exploitation ou de la défense des droits de propriété intellectuelle ou industrielle
- négocier et rédiger tout contrat relatif à la création et à l'exploitation des droits de propriété intellectuelle
- conseiller les acteurs économiques en matière de propriété intellectuelle
- assurer des consultations juridiques en matière de propriété littéraire, artistique et industrielle
- instruire un dossier de contentieux portant sur la propriété intellectuelle ou plus généralement sur le droit des affaires, en France ou à l'étranger
- participer à la mise en œuvre de stratégies de protection et de valorisation du patrimoine immatériel
- gérer des portefeuilles de marques et noms de domaine au niveau mondial des recherches d'antériorités, suivi de dépôts, accords de coexistence, oppositions...

Compétences ou capacités évaluées:

- maîtriser les dispositions relatives au droit de la propriété intellectuelle
- maîtriser les règles issues des conventions internationales de la propriété intellectuelle
- maîtriser la technique contractuelle, notamment appliquée aux contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle
- connaître les acteurs économiques des secteurs relevant de la propriété intellectuelle
- utiliser des bases de données juridiques
- connaître et utiliser la terminologie juridique française et anglaise liée aux contrats de propriété intellectuelle
- maîtriser la stratégie juridique relevant de l'utilisation des droits de propriété intellectuelle

- **capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse**

- **capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique**

- **capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale**

- **capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- Cabinets d'avocats
- Cabinets de conseils en propriété industrielle
- Services de la concurrence
- Magistrature
- Services des douanes
- Etablissements administratifs
- Structures culturelles
- Organisations communautaires et internationales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES:

Les emplois directs :

- Directeur juridique d'entreprises
- Responsable du service juridique
- Juriste d'entreprise
- Juriste dans une structure culturelle
- Rédacteur juridique

- Directeur d'un bureau de style ou d'architecture
- Juriste dans des cabinets d'avocats

Les emplois accessibles sur concours :

- avocat
- magistrat
- inspecteur des douanes
- commissaire de police
- fonctionnaire d'organismes liés à la propriété intellectuelle

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 3 A TRONC COMMUN

- Techniques contractuelles
- Traitement conventionnel des litiges
- Méthodologie

UE 3 B PROTECTION ET EXPLOITATION DES DROITS DE PI

- Droit d'auteur
- Droit des dessins et modèles
- Droit des marques
- Droit comparé communautaire de la propriété intellectuelle

UE 3 C PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Grand oral
- Consultation
- Plaidoirie

UE 3 D ENVIRONNEMENT DU DESIGN

- Histoire du design
- Anglais
- Etude de cas

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 4 A STAGE ET MEMOIRE

Stage en France ou à l'étranger de trois mois minimum et rédaction d'un mémoire.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	VAPP ou VES
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Aucun lien avec d'autres formations	Aucun accord européen ou international

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002
- Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.univ-lyon2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2
86 Rue Pasteur
69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2 - Campus Berges du Rhône
Faculté de Droit et de Science Politique,
4 bis rue de l'Université
69007 Lyon

Historique de la certification :

Créée en 2005 sous la forme d'un Master intitulé « Droit de l'esthétique industrielle - Droit du *design* », avant de prendre en 2007 le nom de Master Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, spécialité « Droit de la propriété intellectuelle - droit du design ».